



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955 délivrée le 28/03/2019 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

Les soussignés : Claire Thomas et Mohamed Henablia

Demeurants: à Toulouse

Reconnaissent avoir visité le 10/08/2020 à 14h30 par l'intermédiaire de l'agence

immobilière ABAFIM, le bien Mandat N° 23621 ci-après désigné :

Magnifique propriété, 17 ha située à 65230.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes:

Prix net vendeur:

Honoraires d'agence :

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur: 418.000€

(en lettres: quatre cent dix huit mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

5 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 20.900 €

le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de

Dans le cas où une condition suspensive (1) est réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation. D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Cizos, le 14 / 08 /2020

L'acquéreur,

Bon pour acceptation de grésentes condition

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

Pour ABAFIM Le négociateur, Le vendeur,

(Bon pour acceptation des présentes conditions)

(1) Conditions suspensives:

Accord officiel de la DDT sur le projet d'implantation d'habitats légers, obtention et approbation des diagnostics, accord sur la fin des 2 fermages en décembre 2020. Seconde visite avec tous les acheteurs (12) le 6/9/20 sans avis négatif d'aucun des acheteurs.